

Paris, le 19/11/ 2014

Les actionnaires de **SG MONETAIRE PLUS** (part P : FR0011362094 ; part E : FR0011047513 ; part I : FR0000003964), gérée par Société Générale Gestion, sont informés qu'à compter du 25 novembre 2014, l'horizon d'investissement de leur SICAV passera de 3 mois à un horizon d'investissement de 1 jour à 3 mois.

Les autres caractéristiques de l'OPC demeurent inchangées.

Cette opération ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) est disponible sur le site internet www.societegeneralegestion.fr et le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite par mail, à serviceclients.s2g@sggestion.fr, ou par courrier, à l'adresse suivante : Société Générale Gestion – Service Clients – 90 boulevard Pasteur – CS 21564 – 75015 PARIS.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.